



QUESTIONS ET RÉPONSES – SÉRIE 2

- Q1. Puis-je demander si un tel contrat est actuellement en vigueur avec un fournisseur existant?
- R1. Oui – RRD Canada (Moore) est actuellement titulaire de ce contrat.
- Q2. Un inventaire devra-t-il être transféré de ce fournisseur au nouveau fournisseur éventuel?
- R2. Non – le titulaire du contrat actuel expédiera les biens restants au besoin jusqu'à ce que les stocks soient réduits. Veuillez prendre note qu'il peut s'agir d'un envoi à un emplacement central ou qui sera distribué partout au pays.
- Q3. Le fournisseur retenu doit-il être situé dans la région de la capitale nationale (RCN)?
- R3. Non.
- Q4. À combien d'emplacements devons-nous expédier des articles et en quelles quantités? Le mandat prévoit-il d'imprimer et d'expédier tous les articles au fur et à mesure qu'ils sont commandés, ou l'intention est-elle d'imprimer de plus grandes quantités dans certains cas, pour entreposer ces articles et les expédier au besoin à des emplacements multiples?
- R4. Expédition à de multiples emplacements au Canada – de 20 à 100 (étant donné qu'ils sont acheminés vers les bureaux et les laboratoires de l'ACIA, mais aussi vers des abattoirs privés, etc.). L'intention est que tous les articles soient disponibles et expédiés à l'intérieur d'un court délai (moins de 5 jours ouvrables), il revient donc vraiment à l'entreprise à déterminer la meilleure façon de procéder pour répondre à ce besoin. Puisqu'une simple commande pourra comporter des quantités de 1 à 1 000 articles, il serait probablement plus rentable d'imprimer une certaine quantité de ces articles, de les entreposer et de les tenir prêts à être expédiés.
- Q5. Les quantités estimatives pour l'utilisation annuelle sont-elles passablement précises, ces quantités représentent-elles les totaux probables des commandes, ou y aura-t-il plusieurs commandes mensuelles ou trimestrielles pour certains articles, selon les besoins?
- R5. Les moyennes annuelles sont fondées sur l'utilisation historique. Étant donné que certains formulaires traitent d'urgences relatives aux animaux, il peut être difficile de prédire à quel moment on observera une utilisation plus importante d'un formulaire donné. En règle générale, moins de 20 % des formulaires nécessiteraient plus d'une impression par année.
- Q6. S'agit-il de la première fois que ces articles sont regroupés dans la même demande de propositions (DP) (c.-à-d. sont-ils actuellement fournis par un fournisseur ou sont-ils fournis à la pièce par plusieurs fournisseurs)?
- R6. Ils sont fournis à l'heure actuelle par un fournisseur.



- Q7. Cette DP sera-t-elle accordée à un seul fournisseur pour l'ensemble des articles, ou les articles seront-ils morcelés en fonction du prix ou des capacités techniques?
- R7. Un contrat sera octroyé à une seule entreprise.
- Q8. Pour les présentations d'échantillons, l'exigence consiste-t-elle à fournir ces articles exacts conformément aux devis fournis fondés sur le graphisme et, le cas échéant, dans quelle quantité?
- R8. Oui – l'exigence consiste à fournir les articles exactement conformes aux devis fournis fondés sur le graphisme. Un total de deux échantillons doit être fourni pour chaque article.
- Q9. Nous présenterons certainement des exemples de travaux effectués pour des organisations similaires (gouvernement fédéral), mettant en évidence notre capacité d'offrir des articles imprimés avec de multiples caractéristiques de sécurité, des étiquettes sur du papier spécialisé et des reçus sur du papier autocopiant et de répondre à toute autre exigence. Compte tenu des coûts importants associés à l'acquisition de papier d'impression et d'encre (avec des volumes minimaux pour le tonnage) ainsi qu'à l'activation des presses pour la production d'un petit nombre d'échantillons, nous serions heureux de présenter à titre d'exemples des articles déjà produits qui correspondent aux exigences indiquées dans la demande d'échantillons.
- R9. L'exigence consiste à fournir les articles exactement conformes aux devis fournis fondés sur le graphisme. Un total de deux échantillons doit être fourni pour chaque article.

LES AUTRES MODALITÉS DE LA DP CI-DESSUS SONT INCHANGÉES.